

**Examen de certification nationale en
hygiène dentaire**

2011



**Guide de demande d'admission
par la poste**

**Bureau national de la certification en
hygiène dentaire**

INTRODUCTION

Ce guide contient des renseignements qui vous aideront à faire votre demande d'admission à l'Examen de certification nationale en hygiène dentaire (ECNHD) en utilisant la [version PDF du formulaire disponible sur notre site Web](#).

Pour être admissible à l'ECNHD, un(e) candidat(e) doit satisfaire aux exigences d'admissibilité.

ADMISSIBILITÉ

Étudiant(e) en hygiène dentaire :

a) d'un programme en hygiène dentaire agréé (par la Commission sur l'agrément dentaire du Canada (CADC) ou l'American Dental Association Commission on Dental Accreditation (ADA/CODA)), nous faire parvenir :

- Le [formulaire de demande d'admission](#), deux (2) photos de format passeport et le montant approprié
- S'assurer que la page 2 du formulaire est dûment complétée et signée par la **direction du programme en hygiène dentaire** indiquant que vous aurez complété le programme en hygiène dentaire dans les quatre (4) mois qui suivent la date limite de demande d'admission.

b) d'une cohorte d'un programme en hygiène dentaire qui a été examiné par la CADC et qui a reçu le statut de « programme en cours de révision »

Un(e) tel(le) étudiant(e) peut faire une demande d'admission à l'ECNHD s'il y a confirmation par la direction du programme en hygiène dentaire que l'étudiant(e) aura complété son programme en hygiène dentaire dans les quatre mois qui suivent la date limite de demande d'admission et suite à l'évaluation d'éligibilité par le BNCHD (voir [www.ndhcb.ca/fr/exam_eligibility.php#31](#) pour plus de détails).

Les étudiants des cohortes subséquentes de ce programme auront droit aux mêmes considérations et ce jusqu'à ce que la CADC informe le BNCHD que le statut de « programme en cours de révision » leur a été enlevé ou qu'ils aient reçu l'agrément.

Si admissible, l'étudiant(e) aura alors à soumettre les mêmes documents qu'en a) pour faire une demande d'admission à l'examen, **à moins qu'il/elle ne gradue avant la date d'inscription à l'ECNHD**. Dans ce cas il/elle devra soumettre les mêmes documents que les diplômé(e)s d'un programme agréé en HD (voir ci-dessous).

Diplômé(e) d'un programme en hygiène dentaire agréé (par la CADC ou l'ADA/CODA à la date où vous avez obtenu votre diplôme; nous faire parvenir :

- Le [formulaire de demande d'admission](#), deux (2) photos de format passeport et le montant approprié;

- Une copie notariée (ou un original) de votre diplôme en hygiène dentaire émis par votre établissement d'enseignement; et
- Faire la demande auprès de votre établissement d'enseignement en hygiène dentaire pour qu'il fasse parvenir directement au BNCHD votre relevé de notes officiel.

Diplômé(e) d'un programme en hygiène dentaire non agréé :

Veillez consulter [www.ndhcb.ca/fr/exam_eligibility.php#31](#) pour obtenir la procédure à suivre pour faire évaluer votre formation scolaire afin d'être admissible à l'ECNHD.

DATES DES EXAMENS

Dates d'examen

24 janvier 2011
24 mai 2011
19 septembre 2011

Dates limites d'inscription

26 novembre 2010
25 mars 2011
22 juillet 2011

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE D'ADMISSION : SIX ÉTAPES FACILES

Les renseignements pour remplir le formulaire de demande d'admission à l'ECNHD se trouvent dans ce guide.

ÉTAPE 1

Télécharger, imprimer et le [formulaire de demande d'admission](#) à l'ECNHD. Afin d'éviter des délais dans le traitement de la demande, les renseignements fournis doivent être exacts, complets et lisibles. Utiliser un stylo noir.

FAIRE DE FAUSSES DÉCLARATIONS SUR CE FORMULAIRE PEUT ENTRAÎNER LE REJET DE LA DEMANDE D'ADMISSION OU DE LA CERTIFICATION ET DES MESURES POUVANT ALLER JUSQU'À LA RÉVOCATION DE LA CERTIFICATION.

Demande d'admission

Indiquez l'essai pour lequel vous faites une demande d'admission. Un(e) candidat(e) admissible à l'ECNHD a jusqu'à quatre essais pour réussir à l'examen.

Date de l'examen

Indiquez la date d'administration de l'examen de votre choix.

Renseignements personnels

Remplissez la section des renseignements personnels. Assurez-vous d'**inscrire votre adresse de courriel**.

Inscrivez votre nom **légal** en caractères d'imprimerie (incluant les majuscules, minuscules et espaces) exactement de la façon dont vous aimeriez le voir apparaître sur votre certificat. Tout certificat émis comportant des fautes d'orthographe dont le/la candidat(e) est responsable ne sera réimprimé que sur présentation d'une demande en ce sens et les frais seront couverts par le/la candidat(e).

Formation en hygiène dentaire

Veillez indiquer le nom et le lieu de l'établissement d'enseignement, le mois et l'année d'obtention du diplôme et le code de l'établissement.

Vous trouverez les codes d'établissements à :
<http://www.ndhcb.ca/files/DHInstitutionCodes.pdf>

Établissements à l'extérieur du Canada

Les candidat(e)s qui ont complété leur formation en hygiène dentaire à l'extérieur du Canada doivent indiquer le nom du pays de l'établissement.

Choix de centre d'examen

Il existe au moins un [centre d'examen dans chaque région du Canada](#) où une école agréée en HD existe. Les examens seront offerts dans ces centres selon leur disponibilité et s'il y a suffisamment de candidat(e)s inscrit(e)s dans quelle province/ville vous désirez passer votre examen. Une fois que votre demande d'admission sera approuvée, nous vous enverrons un courriel vous demandant d'accéder à un site Web pour choisir votre lieu et temps exact d'examen à partir de ce qui est disponible.

Lorsqu'on vous aura informé officiellement du lieu de votre examen, vous aurez jusqu'à trois (3) semaines avant la date de l'examen pour demander à changer de centre.

Renseignements concernant l'administration de l'examen

Examen dans la langue de votre choix

Tous les examens informatisés sont automatiquement offerts en anglais et en français simultanément. Vous n'aurez qu'à changer d'une langue à l'autre au moyen d'un bouton pendant l'examen.

Un manque de maîtrise de la langue française ou anglaise ne pourra servir de raison pour demander une révision des résultats d'examen.

Accommodements spéciaux

Si vous souffrez d'un handicap qui pourrait nuire à votre rendement à l'examen et qui exige certains accommodements spéciaux lors l'administration de l'examen (p. ex., salle distincte, temps supplémentaire, etc.), veuillez l'indiquer sur votre formulaire de demande d'admission et télécharger un formulaire de demande d'accommodements spéciaux pour l'examen au www.ndhcb.ca/fr/forms.php. Il est important de remplir le formulaire approprié. Nous ne pouvons garantir qu'il sera possible de prendre ces arrangements à moins que vous n'en ayez fait la demande en même temps que votre demande d'admission.

Renseignements concernant les résultats d'examen

Les résultats et le certificat seront présentés dans la même langue; indiquez votre choix de langue.

Si vous désirez que vos résultats d'examen et votre certificat soient envoyés à une adresse autre que celle indiquée dans la section des renseignements personnels, veuillez indiquer cette autre adresse dans cette section.

ÉTAPE 2

Documents requis

Les documents requis sont énumérés dans le formulaire de demande d'admission. N'oubliez pas de joindre à votre demande tous les documents requis.

À des fins d'identification, vous devez joindre deux (2) photos identiques, de format passeport, datant de moins de 6 mois.

ÉTAPE 3

Attestation de recommandation (Uniquement pour les étudiant(e)s)

L'attestation de recommandation (p. 2 du formulaire) doit être remplie par la direction de votre programme d'hygiène dentaire qui devra attester que vous terminerez votre programme en hygiène dentaire dans les quatre mois suivant la date limite de demande d'admission à l'examen.

ÉTAPE 4

Paiement des frais

Les frais doivent être réglés en totalité lors de votre demande.

FRAIS

FRAIS D'EXAMEN **535 \$ (+ taxe)**
(comprend les frais non remboursables de 100 \$ + TPS/TVH)

FRAIS DE REPRISE **435 \$ (+ taxe)**
(comprend les frais non remboursables de 100 \$ + TPS/TVH)

Le montant de **TAXES** dépend de votre lieu d'examen =>

5% pour l'AB, SK, MB et QC

12% pour la CB

13% pour l'ON, NB & NL

15% pour la NÉ

Vous pouvez payer les frais par carte de crédit (VISA ou MasterCard), chèque visé ou un mandat en devises canadiennes à l'ordre du Bureau national de la certification en hygiène dentaire. Une carte refusée, un paiement insuffisant ou un mode de paiement incorrect retardera le traitement de votre demande et peut

entraîner des frais et le report de votre admission à l'examen à une date ultérieure.

Abandon ou transfert de l'examen de certification

Si vous décidez de ne pas passer l'examen ou de transférer à une date ultérieure, veuillez en informer le BNCHD (par écrit) aussitôt que possible. Le BNCHD accusera réception de votre avis d'abandon ou de transfert par écrit et vous fera parvenir des informations concernant la réadmission à l'examen. Les candidat(e)s qui décident de ne pas passer l'examen auront droit au remboursement suivant :

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT	
Abandon 21 jours ou plus avant la date de l'examen	Remboursement moins les frais d'admission de 100 \$ (+ TPS/TVH)
Abandon à moins de 21 jours avant la date de l'examen	Remboursement moins les frais de 200 \$ (+ TPS/TVH) - frais d'admission et d'abandon tardif
Report à une date d'examen ultérieure, pour les candidats éligibles; un avis de 14 jours ou plus avant la date d'examen est requis	Autorisé une seule fois – Aucun report n'est accepté à moins de 14 jours avant la date de l'examen

ÉTAPE 5

Protocole d'entente

Lisez les instructions concernant la confidentialité des renseignements personnels et de l'examen. Vous devez **signer** le formulaire de demande d'admission. Les candidat(e)s devront également signer un **protocole d'entente** plus élaboré le matin de l'examen avant même qu'ils/elles puissent débiter l'examen. Vous pouvez en consulter une copie à l'[annexe A du guide du/de la candidat\(e\)](#).

ÉTAPE 6

Envoi de votre formulaire de demande d'admission dûment rempli

Postez le formulaire de demande d'admission, dûment rempli et signé, en y incluant les documents requis et le paiement total des frais au BNCHD. Tous les documents

et le paiement des frais, doivent être oblitérés au plus tard à la date limite appropriée de demande d'admission.

Les demandes d'admission incomplètes entraîneront un retard et risquent d'obliger un(e) candidat(e) à passer l'examen à une date ultérieure.

APRÈS L'ENVOI DE VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

Le BNCHD vous fera parvenir par courriel l'information sur comment et quand vous pourrez accéder au module de réservation de votre centre d'examen spécifique, selon la liste des sites disponibles, 2-3 semaines après la date limite de demande d'admission. Vous recevrez aussi un reçu pour le paiement des frais.

Une fois votre sélection faite via le site Web prévu, vous recevrez une confirmation du lieu exact où vous devrez passer l'examen.

Si vous recevez une lettre d'admissibilité conditionnelle, vous devez remplir les conditions précisées avant la date limite spécifiée dans la lettre. Les candidat(e)s qui ne satisfont pas aux conditions d'admissibilité et qui remplissent quand même une demande recevront un avis écrit leur expliquant les raisons spécifiques de la décision prise. **Des frais administratifs de 100\$ + taxes seront également retenus.**



Bureau national de la certification en hygiène dentaire
1929 Chemin Russell, bureau #322
Ottawa, ON K1G 4G3

613-260-8156 ou exam@ndhcb.ca